

PMUC.COM

VENDREDI 6 AVRIL

BANJO

40 MILLIONS

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

N°270 du vendredi 06 avril 2018

info **M**atin

400 Fcfa

2^e année

Quotidien

L'actualité autrement

Enseignements secondaires

Nalova Lyonga échappe à un "coup d'Etat"



Le 22 mars, un proche collaborateur lui fait signer une délégation de signature, s'arrogeant de l'essentiel du pouvoir. Le 05 avril, Mme le ministre rectifie le tir

P. 3

6 AVRIL 1984

SÉNATORIALES 2018

Ces témoignages qui se contredisent

34 ans après le putsch manqué, chacun des acteurs veut être l'unique héros **Pp.5-7**

Le Rdpc se taille la part du Lion

Le parti de Paul Biya remporte 63 sièges sur les 70. La liste complète des sénateurs élus **P.4**

Affaire Atangana Kouna

L'abbé Nkodo n'est pas écroué

Contrairement aux élucubrations véhiculées, le vicaire de la paroisse du sanctuaire Sacré-Cœur de Mokolo est libre

P.3

TABAGISME EN MILIEU SCOLAIRE

La C3t réprimande les usines de tabac

La Coalition camerounaise contre le tabac (C3t) a organisé, le 03 avril 2018, un atelier sur le contrôle du tabac en milieu jeune. C'était au centre spirituel Jean 23 de Mvolyé.

Annette Mindjié
(Stagiaire)

Plusieurs facteurs favorisent la consommation abusive du tabac au Cameroun. D'abord, il est vendu et consommé sans limitation d'âge. Alors que les enfants sont censés s'abstenir de ce produit toxique qui tue un consommateur sur deux, les industries de transformation du tabac, elles, continuent de recruter de nouveaux fumeurs en milieu jeune en placardant leur publicité à proximité des établissements scolaires. Bien plus, les personnes qui achètent le tabac ne sont pas informées des maladies auxquelles elles sont exposées en fumant. Fort de ce constat, la Coalition camerounaise contre le tabac (C3t), a entamé un travail de longue allée qui consiste à protéger les populations camerounaises contre les méfaits du tabac, de développer et de renforcer les capacités en matière de contrôle des activités de l'industrie du tabac.

Selon les dernières enquêtes de l'Organisation mondiale de la santé (Oms), 31,2% des élèves âgés entre 13 et 15 ans expérimentent la cigarette avant l'âge de 10 ans ; 5,10% fument et 9,5% consomment d'autres produits du tabac. Ces statistiques laissent transparaître le grand danger auquel sont exposés nos jeunes. Et pour y faire face, la C3t se propose d'adopter des mesures fortes, quitte à



amener les décideurs à adopter une loi nationale antitabac. «Nous insistons sur la loi parce qu'elle doit couvrir tous les aspects de la lutte. La loi doit interdire globalement les publicités des produits du Tabac, imposer le marquage sanitaire gratuit, imposer également une augmentation régulière des taxes dans le pays, afin d'augmenter le prix des produits du tabac. Parce que plus le tabac coûte cher, moins on fume.» suppose la présidente de la C3t,

Flore Ndebi Yebe.

Mesures. Dans le cadre de la lutte contre l'avancée du tabagisme en milieu scolaire, cette année, la C3t a choisi d'impliquer les élèves eux-mêmes dans le combat. «Nous sommes actuellement sur un plan de création de clubs antitabac dans les établissements et nous les appuyons par programmes de formation. Nous avons également mis des plaques d'interdiction de fumer dans certains

établissements.» explique la présidente. Les responsables d'établissements scolaires eux aussi se sont appropriés cette initiative en adoptant des mesures strictes, lesquelles réprimandent fortement quiconque serait pris en possession des produits du tabac. «À notre niveau, nous sensibilisons à travers les affiches et à travers le rappel des dispositions du règlement intérieur. Selon celui-ci, si on vous surprend avec une cigarette, vous écoutez trois jours d'exclusion temporaire et cinq jours en cas de récidive.» renseigne le proviseur du lycée de Tsinga. Même le gouvernement n'est pas en reste. Au ministère de la Santé publique, le secrétaire technique de la commission multisectorielle anti-tabac, Pascal Magloire Awono, fait savoir que la lutte suit son cours. «À partir de maintenant, le plan d'action de toutes les organisations membres de la commission multisectorielle anti-tabac ainsi que des administrations, consiste à s'occuper des gens, à donner la bonne information aux jeunes de manière à les dissuader de fumer tôt.» explique-t-il. Dans ce sens, il a été annoncé, au terme de l'atelier, l'apposition dès janvier 2019 des avertissements graphiques sur les produits du tabac.

DANS NOS MARCHÉS

La tomate vaut de l'or

Les prix de ce fruit, très prisé par les ménages, grimpent dans les marchés de la capitale au détriment des consommateurs.

A. M.
(Stagiaire)

Pendant la semaine pascale, les commerçants se sont bien remplis les poches en triplant le prix du kilogramme de tomate, épice incontournable en cuisine. Si plusieurs jours avant, les ménages boudaient, ils n'ont pas eu de choix la veille de pâques parce qu'il leur en fallait pour assaisonner leurs multiples repas. «La tomate est intouchable au marché depuis un bon bout, mais comme je devais préparer des mets bien savoureux, je ne pouvais pas faire autrement. J'ai acheté 20 tomates à 2500 Francs Cfa, c'étaient de gros fruits quand même.» se souvient Germaine, une femme de ménage. En effet, la hausse vertigineuse des prix de ce produit tant sollicité selon les vendeurs, serait due au fait qu'il soit de plus en plus rare. Du 29 au 31 mars, les femmes se piétinaient devant les étales, questions de se procurer le précieux sésame. Mais cette effervescence a été de très courte durée, car le marché a retrouvé son allure d'antan au lendemain de la fête. Au marché Ekounou, le secteur réservé à la vente de ce produit était presque désert. Les commerçants, las d'attendre les clients, discutent des sujets divers derrière leurs comptoirs. Les vendeurs ambulants quant à eux interpellent, courent derrière les passants dans l'espoir de les convaincre de la qualité de leur



marchandise. La tomate coûte de plus en plus cher et les consommateurs semblent ne plus trouver d'intérêt à l'acheter. Les commerçants évoquent l'abondance des pluies, l'utilisation des pesticides de mauvaise qualité et des maladies des tomates qui entraîneraient une baisse de la production. «Il pleut assez ces derniers temps et l'excès d'eau fait pourrir la tomate dans les champs du coup les producteurs perdent des quantités importantes de récoltes.»

explique Germaine Ngoni, cultivatrice et vendeuse de tomates. Selon elle, la qualité des pesticides qu'on retrouve sur le marché ne protège pas assez les plants et ne favorise pas de bonnes récoltes. Les revendeurs expliquent aussi la rareté actuelle des fruits rouges par le fait que, des personnes venant de l'étranger partent s'approvisionner directement en grandes quantités dans les grands bassins de production : dans les départements du Noun, du Mbam-et-

Kim et de la Lékié entre autres. Dans certains marchés de la capitale, le prix du cageot de tomates a triplé. Pour en avoir au marché du Mfoundi, il faut désormais déboursier entre 13 000 et 13 500 francs Cfa le cageot qui coutait entre 4500 et 5000 francs Cfa, il y a encore deux mois. C'est le même constat dans les marchés de Mvog-Atangana Mballa et Mvog-Mbi, où les petits seaux de cinq litres chargés de tomates sont proposés à 2500 et 3000 francs Cfa. À côté, il y a des gros tas de 1000 francs, six grosses tomates coûtent 500 F et trois fruits se vendent à 200 F. La tomate de 100 F n'existe plus au marché, et cela pose problème pour les ménages les moins nantis. Certains sont obligés de recourir à la tomate en conserve «La tomate en fruit n'est plus accessible à tous. Maintenant, je prépare mes repas avec la tomate en sachet ; je n'ai pas à dépenser d'importantes sommes parce qu'il me faut consommer exclusivement la tomate en fruit.» lance Denise, ménagère. Jeannette Mfomo, affirme pour sa part qu'elle a dû revoir la quantité de tomates qu'elle achète pour sa maison : «Avant, le seau de cinq litres de tomates faisait deux semaines chez moi. Aujourd'hui, c'est à peine si on arrive à le consommer pendant une semaine», se plaint-elle.

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nalova Lyonga abat le Drh en plein vol

La ministre des Enseignements secondaires (Minesec) a annulé, hier, les dispositions de l'arrêté portant délégation de signature à Moussa Djafarou.

Mamouda Labaran

Le règne du sieur Djafarou au ministère des Enseignements secondaires n'aura duré que...15 jours. Le temps pour Nalova Lyonga de réaliser que le directeur des ressources humaines (Drh) a abusé de sa confiance. Jeudi, la Minesec a pris un contre-arrêté rapportant les dispositions de celui du 22 mars portant délégation de signature à Moussa Djafarou. Comme quoi, la supercherie a de courtes jambes ! En effet, l'ex-patronne de l'université de Buea est promue ministre des Enseignements secondaires à la faveur du réaménagement gouvernemental du 2 mars. Intelligente, elle prend très vite la mesure de la tâche à elle confiée par le président de la République. Sa décision coule de source, pour fluidifier le travail (le ministère des Enseignements secondaires est un mastodonte en termes de personnel, de structures déconcentrées...) et atteindre avec plus de chances les objectifs attendus, il lui faudra responsabiliser ses collaborateurs. C'est dans ce sens que la Minesec charge le Drh de préparer, pour signature, un arrêté portant délégation de signature à son profit.

Déloyauté. Moussa Djafarou se serait alors rêvé en calife à la place du calife. Le projet d'arrêté qu'il concocte, dans le secret de son bureau, est le reflet de sa soif de pouvoir. Entre des attributions relevant des compétences d'un cadre de son rang, l'ancien proviseur du lycée de Garoua glisse perfidement des dispositions du



Nalova Lyonga, pas possible !

ressort d'autres responsables de la maison, voire du chef de département himself. Les mauvaises langues disent que l'homme se serait précipité dans le bureau de la ministre, avec sa copie, pour obtenir la signature qu'il ferait de lui le vizir des

lieux. Or, du haut de son expérience, Moussa Djafarou n'est pas sans savoir qu'un texte de cette importance doit préalablement transiter par les services compétents. Et que seule doit se trouver sur la table du patron la mouture jugée conforme aux textes en vigueur. D'ailleurs celle-ci, aveuglée par la «bonne foi» de son collaborateur (qui la couvre d'éloges au quotidien) et convaincue que le projet d'arrêté n'est infesté de quelque mauvaise intention, signe le document. Le Drh exulte. Le voilà investit, sans que la Minesec le sache, du pouvoir de solliciter le ministre des Finances pour les paiements, de régenter les bordereaux de transmission à l'intérieur de l'administration centrale, de discriminer lui-même les affaires pour lesquelles il croira bon de demander l'accord de la Minesec... Autant laisser au rat la latitude de solliciter ou non l'accord du maître de la maison avant de grimper au grenier ! Le Drh, qui sans doute, préparait des (mauvais) coups est stoppé net par Nalova Lyonga. Avec le recul, la Minesec, qui a complètement pris ses quartiers à Ngaoundéré, chef lieu de la région de l'Adamaoua, pour superviser les jeux des Fédérations nationales des sports scolaires (Fenassco) Ligue A, décèle les dispositions putschistes dissimulées dans l'arrêté. Sa réaction, on la connaît. Sûrement que la dame de fer n'en restera pas là. Autant affirmer que Moussa Djafarou est désormais dans de sales draps. Tel est pris qui croyait prendre !

AFFAIRE ATANGANA KOUNA

L'abbé Dieudonné Alain Nkodo n'est pas à Kondengui

Contrairement aux élucubrations véhiculées sur les réseaux sociaux, le vicaire de la paroisse du sanctuaire Sacré-Cœur de Mokolo à Yaoundé a regagné son presbytère, après un passage, mercredi en soirée, au Tpi du Mfoundi-Centre administratif.

Ondoa Mane Etenga

Où se trouve l'abbé Dieudonné Alain Nkodo...Depuis hier, les réseaux sociaux perdent le nord. Des «Sabitou» font savoir sur la toile que l'homme d'Eglise a été déféré au célèbre pénitencier de la capitale. Sans en apporter la preuve. Mercredi jusqu'à 21h, l'abbé Dieudonné Alain Nkodo était encore chez le juge d'instruction du Tribunal de première instance (Tpi) Joël Mbiyas. Soutenu lui aussi par l'avocat Michel Atangana Ayissi qui faisait usage et du droit et du contexte politique, le prélat y aurait rencontré l'ex-ministre de l'Eau et de l'Énergie (Minee) Basile Atangana Kouna, Jean Paul Fouda Belinga et Bladi Adama, respectivement chauffeur et blanchisseur du premier cité. Si les deux derniers ont rejoint leur patron derrière les barreaux après l'audition, il en a été tout autrement du vicaire du sanctuaire Sacré cœur de Mokolo qui a regagné son presbytère, bien tard dans la nuit. Libre, le prélat reste néanmoins disposition de la justice pour les besoins d'enquête. Laquelle porte sur les personnes impliquées dans la fuite présumée de l'ancien ministre. C'est dire si l'implication de l'abbé Dieudonné Alain Nkodo dans cette nébuleuse affaire continue de susciter des doutes. En effet, soupçonné d'avoir participé à la «fuite» de l'ancien Minee, le prélat a



Dieudonné Alain Nkodo, que celui n'a jamais péché me jette la première pierre

déjà donné sa version des faits, plusieurs fois à la police judiciaire, par rapport aux nombreux éléments supposés à charge contre lui. Face aux enquêteurs, il n'arrête pas de donner des informations qui pourraient bien le déculpabiliser. Ce qui fait qu'aujourd'hui, il n'est pas toujours prouvé que le berger de la Paroisse de Mokolo, dans le 2^e arrondissement de Yaoundé, a troqué sa soutane en vêtement de facilitateur pour la disparition de l'ex-patron de l'Eau et de l'Énergie.

Arguments de défense. Dans ce dossier, le conseil du ministre, chapeauté par le virtuose du barreau Michel Atangana Ayissi, avance des arguments qu'on dit bétonnés pour expliquer l'acte de son client. Dans les couloirs du tribunal, ils sont déjà nombreux, ces observateurs aguerris du monde du droit qui soutiennent qu'avec l'ancien secrétaire de l'Ordre des avocats, Me Michel Atangana Ayissi, il ne sera pas facile d'établir la

culpabilité de Basile Atangana Kouna dans ce dossier. Vrai ou faux ? Dans tous les cas, la détermination du brillant et non moins éloquent avocat, à défendre son client n'aurait pas laissé de marbre le juge d'instruction. Si bien qu'aujourd'hui, renseigné des sources proches de l'affaire, le chef d'accusation a changé de nom. Au Centre administratif, on ne parle donc plus de «fuite» de Basile Atangana Kouna, mais d'«émigration clandestine» comme chef d'accusation contre l'ancien Dg de la Cameroon water utilities corporation (Camwater). Du coup, entre le contenu des procès-verbaux d'auditions et les informations imprécises répandues çà et là pour polluer l'opinion nationale, voire internationale, il serait osé de deviner l'issue de cette affaire. Ce d'autant plus qu'au moment où les mauvaises langues parlent du milliard retrouvé sur M. Atangana Kouna tant pendant son interpellation au Nigéria qu'au Tribunal criminel spécial (Tcs), c'est plutôt des devises évalués à près de 10 millions de Fcfa qui ont été recensés et consignés. C'est dire que l'affaire Atangana Kouna garde encore tous ses mystères. Avis donc à ceux qui envoient le digne fils de Mbalélon à la potence avant qu'il ne soit jugé !

SÉNATORIALES 2018

Le Rdpc se taille la part du Lion

Le parti de Paul Biya remporte 63 sièges sur les 70, selon les résultats rendus publics par le Conseil constitutionnel, hier à Yaoundé, au cours d'une audience solennelle.

Labaran Mamouda

Sans surprises, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), remporte la majorité des sièges à la chambre haute du parlement. Dans la cagnotte, 9 des 10 régions que compte le Cameroun. Au cours de l'audience qu'il préside dès 11 heures, le président du Conseil constitutionnel, Clément Atangana procède à la lecture des noms des 70 Sénateurs élus. En fin procédurier, il prend le soin de dévoiler les résultats officiels enregistrés dans chacun des 81 bureaux de vote sur le plan national. Résultat des courses, le Rdpc, avec 7966 voix et un pourcentage de 81,13%, arrive en tête et gagne 63 sièges sur les 70 mis en jeu. Le Social democratic front (Sdf), parti leader de l'opposition, gagne 7 sièges et arrive en deuxième position avec 846 voix et un pourcentage de 8,62%. Il convient de relever que lesdits sièges sont obtenus exclusivement dans la région du Nord-Ouest, son fief. Les sept autres partis en compétition ont zéro siège. Rappelons que sur les 100



parlementaires que compte le Sénat camerounais, 70 sont élus et 30 autres sont nommés par décret du président de la République, selon les dispositions de l'article 20 de la Constitution du Cameroun en son alinéa 2. Car, autant les sénateurs élus sont rééligibles, autant le

mandat des sénateurs nommés par décret du président de la République est renouvelable. Sur la nomination des 30 sénateurs, celle-ci doit intervenir, selon les dispositions de l'article 215, alinéa 3 de la loi portant Code électoral «dans un délai maximal de dix jours suivant la

proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel». Il faudra donc attendre jusqu'au dimanche 15 avril. Les nouveaux membres du Sénat devraient donc se retrouver mardi 24 avril pour le début de leur mandat.

La liste complète des 70 sénateurs élus

1 Adamaoua (Rdpc)

NANA ISMAILA
HAMADOU Paul
ROUGAYATOU ASTA DJOULDE
OUMAROU ISSA
SOUADATOU DJALLO épouse KALKABA
BAROUA NYAKEU
MAMOUDOU MAZADOU

Suppléants

OUMAROU NATOUA
BENTOU HALIDOU Marthe
NANA ABDOULAYE
ABOUBAKAR MOHAMADOU
MOUEN Thérèse
FANTA BABA Suzanne
AHAMADOU TIZANI

2- Centre (Rdpc)

NAAH ONDOA SYLVESTRE
ESSOMBA TSOUNGUI Elie Victor
ANONG ADIBIME Pascal
BELL Luc René
OKALA BILAI épouse AHANDJENA
SM MAMA Jean Marie
KOUNGOU EDIMA Eliane Didier

Suppléants

MÉNGONG ONDOA Philomène
MBEZELE Lucie Victorine épouse
BEKONO
SOYA ZENON
NGO SOM Julienne
MVOUTSI GOMTSE
NGOLO NDZANA Régine
NNEMDE Emmanuel

3- Est (Rdpc)

SALE Charles
Mme DJOLE ASSOHO épouse
TOKPANOU
Mme OULI NDONGO Monique
NDANGA NDINGA Badel
AMAMA AMAMA Benjamin
Mme MOAMPEA MBIO née
NGBANGAKO MARIE CLAIRE
MBOUNDJO Jean

Suppléants

Mme MBALLA épouse ZAORO Jacqueline
Mme BIEME MBEBOLA Bernadette
MBANGOE MBELE Jacques
Mme EYENGA Blandine
AMBAH Emmanuel
PINALI Philémon
ADAMOU SOULE

4- Extrême-Nord (Rdpc)

MAHAMAT ABDOUL Karim
ABDOULAYE WOUYACK MARAVA
Mme ZAKIATOU épouse SALE
AMRAKAYE Martin
FOUTCHOU épouse DJAKAOU
ALIOUM ALHADJI HAMADOU
BLADI ABBA

Suppléants

HEROUMA MALLOUM
Mme KOGNE ZIMA
WANIE Salomon
GAGUE Henri
SARIAK Paul
AMADOU
DOUNGOU

5- Littoral (Rdpc)

HANGLOG GENEVIÈVE épouse TJOUES
TOBBO EYOUM Thomas
DIN BELL Marie Armande
KINGUE Simon
MINYEM ENDENE Patience Félicité
épouse EBOUMBOU
KEMAYOU Claude
BILE Jean David

Suppléants

NGO YOS Blandine Madeleine
MONNY DIKONGUE Frédéric Luis
KANGUE Rébecca
ABDOUL NASSIR
NGAH Marceline épouse ZOGO
MANGA ZANG
KEMWA DZUKOU Anselme

6- Nord (Rdpc)

AMIDOU Maurice
NAMIO Pierre
AMADOU ALIM
ASTA Yvonne
BEBNONE PAYOUNNI
Mme DOUDOU épouse ADAMOU
HAMA DJABOU

Suppléants

OUSMANOU DOUNDOUNA
KEDA Roger
DJODA ALHADJI Denis
BOUBA MOUSSA
AISSATOU OUSSOUMANOU
DJOUBAÏROU
ABAKAR MAHAMAT

7- Nord-Ouest (Sdf)

NKEZE Emilia KALEBONG
VANIGANSEN MOCHIGGLE
Henry GAMSEY KEMENDE
BUH SULE TEGHA
AJUOH NGAM Honoré
KINYANG NYANG Georges
KUMBONGSI DYX METEN ALIM

Suppléants

KENGO Manaseh ACHA
Cecilia MANKA SONGWE
NGOBE NENG Patricia
KETCHEM Gladys ASHIE
PRESENTA NANGHE NCHI
MEYEH Eugene BARAH
SADJOH AMIDU YERIMA

8- Ouest (Rdpc)

NGOUCHINGHE Sylvestre
NGOUBEYOU François Xavier
FOMETHE Anaclet
NGANGOUBE Aminatou
POKAM Max
DSAMOU Micheline
TEINGNIDETIO Joseph

Suppléants

NONO Henri
KEUMENI DJIAKOUÉ Claude
DJOUMESSI Rose épouse JOKENG
NJOYA ABOUBAKAR
FOPOUE Emilienne
KOUATCHOU Manfred
NZAPPA

9- Sud (Rdpc)

MBITA MVAEBEME Lippert D.R
ZANG OYONO CALVIN
OBAM ASSAM Samuel
MBA MBA Grégoire
ELOUMBA THERESE
AMOUGOU BERNARD
AFANE GISELE Solange

Suppléants

METUGU ABENA ANGELINE épouse
AKOA
NDINDA NDINDA Ferdinand
MEKINA ASSENG Judith
MEDJO MENGUE MARTHE Sylvie
EYIZO'O Ferdinand
NTOLO ELLONG
MEKEU Marie Antoinette

10- Sud-Ouest (Rdpc)

CHIEF TABE TANDO NDIEB-NSO
OTTE Andrew MOFA
MBELLA MOKI Charles
NTUBE Agnès NDODE épouse NDJOCK
ANKIE AFFIONG Rébecca AMAH
LEKUNZE Andreas MEMBO
Lionel PAPIANATU FONDERSON

Suppléants

OBEN BAKWA ENO Christopher
NWELE KUNZ MBAI
VEFONGE Juliet Becke
EKWOGÉ Joseph ELANGOME
NAIENGE MESEMBE Gabriel
ANSONGNIA Beatrice NKEMA
TABONG
ENGEMISE NENE NJIAKO Sophie

HISTOIRES AUTOUR DU 6 AVRIL 1984

Ces témoignages qui se contredisent

Le 6 avril 1984, alors que la nuit couvre encore de son voile obscur la capitale camerounaise, les Yaoundéens sont brusquement réveillés aux environs de 3h, par des coups de feu et d'artilleries lourdes qui, dans un premier temps, se confondent aux grondements de tonnerre en ce début de saison de pluies. Mais les tirs deviennent un peu plus saccadés. Puis l'alarme de la présidence, d'un cri strident, retentit aux quatre coins de la cité capitale. C'est la panique. Ce que les uns et les autres redoutent devient un peu plus précis. Il s'agit d'une mutinerie au sein de l'armée. En effet, un groupe d'officiers de la Garde républicaine (Gr) réunis sous la bannière du mouvement «J'ose» a décidé

de renverser le président Paul Biya. Sept véhicules blindés de la Gr pénètrent au Palais de l'Unité. Le secrétaire général de la présidence de la République, Joseph Zambo, le directeur de la sécurité présidentielle, René Claude Meka, le délégué général à la Sûreté nationale, Mbarga Nguelé, ainsi que Motaze, l'aide de camp du président, sont tombés entre les mains des mutins. Les télécommunications sont coupées, la radio nationale diffuse en continu de la musique militaire, certaines institutions républicaines sont prises d'assaut par les putschistes. Le couvre-feu est instauré et les frontières fermées. Seulement, la riposte s'organise aussitôt. En une

journée, les loyalistes retournent la situation. Mais que s'est-il réellement passé? On sait tout et presque rien de cette sombre histoire. Une importante production littéraire a été produite sur le sujet. Chacun se met dans la posture du héros grâce à qui le pouvoir de Yaoundé a été sauvé. Les versions se chevauchent les unes les autres. En l'absence d'une version officielle, une telle confusion ne peut que continuer à prospérer. La controverse née avec l'octroi l'année dernière de 40 millions Fcfa à Gabriel Ebili, le technicien radio qui aurait déjoué le plan des mutins, n'étant que la nième. InfoMatin fait la revue de ces héros qui se tirent dessus.



Quand 40 millions réveillent les appétits

En octroyant l'année dernière cette enveloppe à Gabriel Ebili, le technicien qui est supposé avoir circonscrit le message des mutins à la seule ville de Yaoundé, le chef de l'État est venu tirer certaines personnes de leur sommeil.

Cédric Mbiba, René Atangana et Mamouda Labaran

Selon plusieurs témoignages, vendredi 6 avril au petit matin «Les mutins envahissent le siège de la radio nationale, le personnel est brutalisé, prié de se mettre à plat ventre, le célèbre animateur Hyppolite Nkengué, et autre Jean Vincent Tchiénéhom en font partie. Le technicien du jour Gabriel Ebili, est saisi et brutalisé par les mutins qui lui intimant l'ordre de faire passer leur discours aux antennes. Ils l'amènent au Cdm (Centre de modulation de fréquence), le cœur de la radio en quelque sorte, car c'est par là que partent et arrivent toutes les communications de la radio nationale en direction de toutes les provinces ou région du Cameroun. Erreur des putschistes, ils ne savent pas que le technicien n'a pas véritablement mis en marche le Cdm, conséquence, leur message n'est écouté qu'à Yaoundé. L'un des membres de ce groupe d'officiers, le Sous-lieutenant de réserve Yaya Adoum va alors lire le message du mouvement «j'ose» sur les antennes de la radio nationale. C'est la version la plus répandue. Gabriel Ebili, n'a que 32 ans au moment de ces faits tragiques. Le jeune technicien, quelques années



après, est licencié de l'Office de radio camerounaise. Il croupit alors dans la misère mais ne cesse de clamer haut et fort que c'est lui qui a sauvé le président Paul Biya. Car, c'est grâce à son acte de bravoure que les mutins n'ont pas reçus de renfort de l'extérieur la ville. C'est donc au bout de 33 ans d'une repoussante misère, que ses cris et pleurs sont parvenus au président de la République. C'est ainsi qu'en janvier 2017, l'ancien technicien de

l'Office de radio camerounaise, a reçu 40 millions F Cfa de Paul Biya, pour sortir de la misère. Il a donc été célébré en héros et primé pour son ingéniosité par Paul Biya. Sauf que cette reconnaissance républicaine organisée avec faste à Bibondi, village de ce dernier, a délié les langues. Parmi elles, celle d'Hyppolite Nkengue, journaliste en service à la radio nationale à l'époque des faits. Dans une interview dans le trihebdomadaire

L'Œil du Sahel du lundi 13 février 2017, Hyppolite Nkengue affirme que cette reconnaissance est le résultat du combat mené entre autres par Charles Ateba Eyene avec le soutien de la presse. «Je sais que tout est parti du grand tapage qu'Ateba Eyene faisait dans les radios parce qu'ils étaient cousins. Chaque fois il disait que Gabriel Ebili a sauvé le pays et a arraché les câbles au Centre de modulation de fréquence. Moi je dis non, il ne pouvait pas le faire devant les militaires en furie. Parce que tout s'est passé à Soa où se trouvaient les émetteurs», affirme l'animateur de l'émission. «Un jour pas comme les autres». D'après ce dernier, l'acte de «bravoure» de Gabriel Ebili est le résultat d'un travail d'équipe. Entre autres personnes citées au cours de cette tumultueuse journée, des journalistes tels que Jean Materne Ndi, Charles Lanzeh, Michel Njock Abanda, Hubert Fotso, qui auraient chacun joué un rôle important dans cette affaire. «Ce fait d'arme qui a consisté à circonscire le message des putschistes à Yaoundé et ses environs est un travail d'équipe. Il faut que toute l'équipe soit récompensée», soutient-il.

Semengue parle de la bataille-éclair de Yaoundé

Benaë Mpecke libère le Palais de l'Unité

Décédé le 3 janvier 2007, le général Blaise Benaë Mpecke n'a jamais réclamé quoi que ce soit. Il a tout eu dans sa vie : les honneurs, la fortune, la reconnaissance du chef de l'Etat. Mais selon plusieurs confidences, à l'évocation de la bravoure de certains officiers militaires pour la défense des institutions républicaines pendant les malheureux événements du 6 avril 1984, il a toujours affiché un sourire narquois. Non pour méconnaître le travail effectué par ses frères d'armes, mais tout simplement pour dire que c'était de la « gnognotte ». Le vrai boulot, c'est lui qui l'a abattu, aurait-il confié plusieurs fois à ses proches. Il s'est toujours considéré comme étant la clé de voûte de l'échec des mutins. A certaines personnes, il a parfois confié qu'il avait la mission la plus périlleuse ce jour-là : libérer le Palais de l'Unité. Son échec signifiait, la fin du régime Biya. Le 6 avril 1984 en effet, à 3h, seize véhicules blindés de la Garde républicaine entreprennent de prendre d'assaut le Palais de l'Unité et de destituer le président Paul Biya. Celui-ci se réfugie avec sa femme au bunker. Il a avec lui l'aide de camp et sept éléments de la Direction de la sécurité présidentielle (Dsp) commandée par le capitaine Ivo Desancio Yenwo. La présidence de la République est tenue en respect par les mutins. Ils quadrillent tout et bloquent toutes les issues avec des chars. Les éléments révoltés de la Gr investissent les jardins du palais. La reconquête sera donc particulièrement laborieuse. Après avoir flairé les origines de l'insurrection et découvert l'ampleur du désastre, le commandant Blaise Benaë s'assure de la disponibilité de la station terrienne de Zamengoué. A partir de ces installations stratégiques, il demande à quelques chefs militaires de faire mouvement vers la capitale. Le 07 avril au matin, entre 08 et 09 heures, des hélicoptères gazelles de l'armée de l'air prennent à partie les blindés de la Gr à l'intérieur et à l'extérieur du palais présidentiel. Cette opération est combinée avec une attaque terrestre d'un détachement conduit par Blaise Benaë Mpecke. Petit à petit, ces troupes au sol progressent et font reculer l'ennemi qui finit par prendre la fuite. Avec maestria, les hommes de Benaë délivrent le Palais de l'Unité et Paul Biya peut enfin sortir de son bunker. Né le 2 avril 1939 à Mboa-Manga, son village natal devenu par la force des choses un quartier de Kribi, chef lieu du département de l'Océan dans la région du Sud, Blaise Benaë Mpecke a été élevé par le chef de l'Etat au grade de général de brigade en septembre 2001, alors qu'il avait déjà atteint l'âge de la retraite quelques années plus tôt au grade de Lieutenant-colonel. Avant cette ascension, Blaise Benaë Mpecke a, entre autres services, officié au Régiment du génie militaire à Douala, et au bureau militaire de la présidence de la République, avant d'être propulsé au poste de chef de l'Etat-major particulier du président de la République, au lendemain de la tentative de coup d'Etat du 6 avril 1984, alors qu'il était chef de bataillon (grade de commandant). Poste qu'il va conserver jusqu'à son décès. Il sera de ce fait, l'un des hommes de confiance de Paul Biya.

Extraits de quelques passages contenus dans l'ouvrage "Une vie dans les armées" de Charles Ateba Eyene. Il rapporte ici quelques témoignages de l'officier général. À l'époque, le chef d'état major des armées, le général Pierre Semengue était bien informé de la préparation de l'insurrection. Incertain de la date de mise en exécution de ladite insurrection, il avait pris le soin -dans le plus grand secret- de consigner au stationnement à quelques kilomètres de Yaoundé une unité militaire avec armes et munitions. Sorti miraculeusement des tirs d'obus essayés par son domicile en ce matin du 6 avril 1984, il sera l'homme orchestre de la réplique. La contre-offensive des forces loyalistes est lancée dès le début de l'après midi du 6 avril. En l'absence du chef de l'Etat, en compagnie du ministre d'Etat chargé des Forces Armées, Gilbert Andze Tsoungui, ils s'affairaient au pilotage de l'Etat-major de crise dont le poste de commandement (Pc) est alors constitué au camp de l'Unité. Les premiers points marqués par les forces loyalistes sont la reprise du contrôle de l'Ecole supérieure de police (sous la houlette du colonel Mang et du commissaire Ndongo Nkoa) et du Quartier général «grâce à un coup de main audacieux exécuté par des officiers sous les ordres du colonel Samobo», permettant l'approvisionnement en armes de quelques forces militaires disponibles à Yaoundé. Par la suite, les forces loyalistes vont se réapproprier tous les postes occupés par les putschistes en commençant par la reprise et la sécurisation de l'aéroport de Yaoundé par les troupes du colonel Titus Ebogo. La radio nationale repasse aux mains de l'armée nationale commandée par le colonel Samobo (aujourd'hui Général de regretté mémoire), vers 15h00 et, aussitôt, se remet à diffuser la musique à la gloire du président Paul Biya. Dès lors, l'action engagée par des éléments de la Garde républicaine s'annonçait de courte durée. Tour à tour ou simultanément, des détachements venus du Sud du pays, de l'Ouest, de l'Est et du Littoral affluent dans la capitale pour un renfort déterminant. Diverses missions sont alors assignées aux différentes unités. Le détachement du Génie militaire (commandé par le Général Mambou, alors colonel), occupe la station terrienne de Zamengoué (située à quelques kilomètres seulement de Yaoundé), des détachements aux ordres des colonels Nguele (parachutistes), Benaë (détachement du Génie), Nouind (troupes venus de Bertoua), Mbomback (parachutistes de Koutaba), Mang (détachement de l'armée de l'air avec des hélicoptères armés de missiles antichars), et M. Fezeu sont chargés quant à eux de sécuriser les zones conquises et de traquer les mutins. «Le lendemain 07 Avril au matin, l'opération Air-Sol a eu lieu entre 8 h et 9 h. Les hélicoptères armés prennent à partie les blindés déployés à l'intérieur et à l'extérieur du Palais. Cette opération était combinée avec une attaque terrestre du détachement de Benaë et qui devait s'emparer du Palais de l'Unité et délivrer le Président de la République», témoigne le Général Pierre Semengue. Après la reprise de la présidence, il restait le camp Yeyap conquis vers 10h-11h, et le dernier bastion des mutins, le camp d'Obili, quartier général des mutins. De ce côté, ils y gardaient leurs détenus et surtout de «prestigieux» otages tels : le



Secrétaire général de la présidence de la République, Joseph Zambo ; l'aide de camp du président de la République, (feu) Motaze ; le Délégué général à la Sécurité nationale, Mbarga Nguele (blessé) ; le Directeur de la sécurité présidentielle (Dsp), colonel Meka (blessé) ; la famille du colonel Benoît Asso'o Emame. Le 07 avril 1984 à la mi-journée, c'est sous un déluge de feu des

forces restées loyales à Paul Biya, majoritaires en nombre (en 1984, l'armée camerounaise compte 12.000 hommes, 10.900 dans l'armée régulière dont 2.000 basés à Yaoundé ; la Gr elle, comptait 1.100 têtes) et supérieures en équipement, notamment avec l'appui aérien, que les putschistes ont été contraints de battre en retraite et d'abdiquer. «Le dimanche 08 avril je suis

allé à la résidence du chef de l'Etat (...). J'ai vu le président de la République ; je lui ai dit que tout était terminé et qu'il pouvait assumer valablement sa haute mission ; il m'a remercié et à travers moi toute l'armée camerounaise (...). », raconte le Général Semengue ; épilogue de ce que l'on peut nommer la bataille-éclair de Yaoundé.

Le 6 avril et son lot de «soldats inconnus»

En somme, plusieurs officiers supérieurs de l'armée camerounaise et des civils ont travaillé activement -et séparément- à faire échec à la tentative de coup d'Etat. Même si aujourd'hui, chacun essaie de démontrer qu'il a joué, dans la discrétion, le rôle prépondérant, il est à reconnaître que tous ont servi la République. Mais ils sont nombreux, ceux-là dont on ne parle pas suffisamment, mais dont la participation fut salvatrice. L'apport de l'unité militaire de réserve sera de ce fait très déterminant. Car, elle prendra au dépourvu les putschistes qui s'étaient assurés au préalable le quartier général des armées (entendez toutes les armes et munitions). Le commissaire divisionnaire Ndongo compte également parmi ceux qui gardaient par dévers eux armes et munitions. Celles-ci seront d'un très grand apport dans l'organisation de la résistance. L'Etat-major des forces terrestres à Yaoundé, sous la conduite du colonel Samobo (aujourd'hui décédé) s'en servira pour libérer le quartier général des armées, où étaient pris en otage le directeur de la sécurité présidentielle et le délégué général à la Sûreté



nationale. Le défunt général Samobo ira également reprendre la maison de la radio. Le colonel Mambou Deffo contrôlera les communications à partir de Zamengoué. Le Général Tataw James administrera l'Etat-major de crise et le colonel Philippe Mpaye fera convoier des chars par train à partir de Douala, pour soutenir la troupe. Le colonel à la retraite Edouard Etondé Ekoto abandonnera sa retraite pour prêter main forte à l'Etat-major de crise. La bravoure des formations militaires venues de l'intérieur du pays a apporté un plus dans le triomphe des forces loyalistes. La colonne d'hommes partie d'Ebolowa sous les ordres du

lieutenant-colonel Ebogo Titus a mis en déroute les dernières poches de résistance. Exemple : l'aéroport de Yaoundé, occupé par des armes d'assaut et une poignée d'insurgés est tombé sans coup férir dans l'escarcelle des hommes du lieutenant colonel Ebogo Titus. Les troupes aéroportées de Koutaba ont aussi pris part au nettoyage des dernières poches de résistance. Sous la conduite du capitaine Bille, les parachutistes débarqués sur les hauteurs du mont Mbankolo, ont participé au retour à la normale, en l'occurrence au centre de production de la radiodiffusion.

Clément Mboussi Onana, les bonnes feuilles du «Le soldat de l'ombre»

Dans un ouvrage de 177 pages intitulé «Le Soldat de l'ombre», publié aux éditions du Schabel, le colonel à la retraite revisite les faits, les anecdotes et même ses rapports avec la hiérarchie militaire (notamment l'actuel patron de la logistique de l'armée), durant les 50 années de son parcours dans l'armée camerounaise

Mon voisin, feu M. Ndouop m'a emmené dans sa voiture faire le tour de la ville afin de me permettre d'avoir une idée précise de ce qu'il se passait. Revenu à la maison, mon chauffeur, le caporal-chef Nyemeg, aujourd'hui décédé, est arrivé et nous nous sommes rendus à l'Etat-major des Forces terrestres où j'ai trouvé le colonel Hans Anagho, provisoirement logé au Centre d'Accueil Militaire, à proximité. Il essayait de rassembler les quelques militaires qui convergeaient vers ce point sensible. M. Michel Meva'a Meboutou, alors Secrétaire général du ministère de la Défense qui logeait à côté, nous y a rejoints. Il m'a été demandé d'aller chercher le ministre d'Etat Gilbert Andze Tsoungui à son domicile. Je ne connaissais pas le domicile de mon ministre. Arrivé au niveau de l'actuel Hôpital militaire, j'ai intercepté un élément de la Sécurité militaire qui ne voulait pas s'exécuter, à savoir, me conduire chez le ministre. Je lui ai demandé de réfléchir aux conséquences personnelles auxquelles il s'exposait en cas de refus. Il a finalement accepté. Dès mon arrivée, j'ai été reçu par l'adjudant-chef Mbia de la Sécurité militaire. Le ministre d'Etat a tiré les



rideaux. M'ayant aperçu, il a dit : «C'est le colonel Mboussi». Comme il avait été préalablement averti de ma mission, il ne s'est pas fait prier pour monter dans ma voiture. Il était habillé d'une tenue de sport. De retour vers le PC, au niveau de

la poste centrale, j'ai vu le char du capitaine Abalele dévalant à grande vitesse la pente de l'école du Centre. J'ai dit au ministre qu'un char était en train de foncer sur nous. J'ai arrêté ma voiture pour le laisser passer, ce qui a tranquilisé

et rassuré mon illustre passager. Nous sommes arrivés au PC sans encombre, pendant que le char poursuivait sa marche «trionphale» vers le marché central. Le Général Semengue m'a prescrit une autre mission : aller au contact du chef de bataillon Titus Ebogo parti d'Ebolowa pour nous renforcer. J'ai failli être fait prisonnier par les mutins au niveau de l'aéroport (actuelle Base Aérienne de Yaoundé), déjà occupé par les armes anti-aériennes sous les ordres du s/lieutenant Soule Gournou. Les populations voyant quelqu'un se diriger sur Mbalmayo, m'ont fait de grands signes pour me signaler la présence des mutins au carrefour. J'ai effectué une manœuvre osée pour faire un demi-tour sur route. Chef des Renseignements Militaires, habillé en civil, conduisant une voiture banalisée, je ne vendais pas cher ma peau si je venais à être capturé par les hommes du colonel Ibrahim Sale dont j'ai parlé dans un précédent chapitre. Ils m'auraient certainement logé une balle dans la tête après m'avoir affreusement torturé. Je suis rentré au PC rendre compte de ce qui s'est passé. Le colonel Asso'o, également échappé des griffes des mutins, a commencé à nous submerger de messages concernant son épouse et ses enfants prisonniers au camp Yeyap. Il nous demandait de tout faire pour libérer sa famille. Il lui a été demandé de laisser le Commandement faire ce qu'il pouvait faire, car sa famille n'était pas la seule dans ce cas. Etaient également prisonniers des mutins: le colonel René Claude Meka, Directeur de la Sécurité présidentielle, le commissaire de Police principal Mbarga Nguete, Délégué général à la Sûreté nationale, le Colonel Onésiphore Ananaga Beyina, président du tribunal Militaire qui a condamné Ahmadou Ahidjo. Je profite ici pour m'inscrire en faux contre les déclarations du Général Asso'o Emame relayées par une certaine presse, déclarations selon lesquelles il aurait commandé les troupes dans la matinée du 6 avril. Comment pouvait-il commander les troupes et demander en même temps à l'Etat-major de crise de faire tout pour libérer sa famille ? Pendant que nous débattions sur la tactique à mener, le lieutenant Arouna investissait la poudrière du Quartier Général. C'est au cours de la tentative de le déloger du QG que le capitaine Josué Emame a été grièvement blessé par le lieutenant Arouna. C'est le capitaine Emame qui a tiré le premier. Ayant raté sa cible, le lieutenant Arouna, tireur d'élite comme le fut son père, le capitaine Moussa Toupouri (un des aides de camp d'Ahidjo), ne rata pas la sienne. Informé que le capitaine Emame saignait abondamment, le lieutenant Arouna a répliqué en ces termes : «Il va saigner jusqu'à ce qu'il crève». Aux environs de 10 heures, les mutins ont fait diffuser leur message de victoire sur les ondes malheureusement de portée très limitée de la Radio Diffusion du Cameroun. Le technicien de permanence, ce jour là, avait pris soin de déconnecter les ondes courtes. Le message des mutins n'a pas dépassé la périphérie de Yaoundé. C'était le début du désastre pour nos anciens camarades.»

Ivo Desancio Yenwo : le compagnon de toujours

L'officier général de Gendarmerie a vertigineusement grimpé dans l'estime de Paul Biya. Le 6 avril 1984, alors que le palais d'Etoudi est assiégé par les soldats mutins de la Garde républicaine, cet officier anglophone du Nord-Ouest se range du côté des loyalistes, conduit Paul Biya à l'abri et organise la résistance. Alors capitaine, il est à la tête de 7 éléments, dont le maréchal-des-logis-chef Etienne Hollong, il conduit Paul Biya à l'abri dans un bunker blindé au sous-sol du palais et organise la résistance au front face aux poches de replis des putschistes. La légende ajoute qu'il aurait intimé l'ordre au Chef de l'Etat, très ému par l'ampleur des combats et des pertes en vies humaines, de garder son sang-froid de président de la République et de ne pas bouger de sa planque quelque fût le prétexte. Depuis, il a conservé la confiance du président, qui l'a nommé au poste sensible de directeur de la sécurité présidentielle en 2004 et l'a promu Général de brigade en 2005. Né le 23 juillet 1944 à Jakiri dans le Bui, entré en service le 1er janvier 1961 et promu Général de Brigade depuis le 25 septembre 2005, Ivo Desancio Yenwo, le directeur de la Sécurité présidentielle avait bénéficié, après 40 ans de service, d'une prorogation de 3 ans. Il n'était pas le seul officier général à profiter de cette mesure. Pas plus à la gendarmerie nationale son corps d'arme, que dans les autres démembrements de l'armée (Terre, Air, Mer) créés le 11 novembre 1959 par ordonnance n°59-57 portant organisation générale de la Défense, où on compte de nombreux autres généraux. Il a obtenu, à la faveur de la célébration du Cinquantenaire des Armées, la Croix nationale de la Valeur militaire avec citation à l'ordre de la Nation créée à l'initiative de Paul Biya, chef de l'Etat, chef des Armées.

Le Général Asso'o contredit Semengue

Dans une interview accordée aux Cahiers de Mutations et repris par le journal L'œil du Sahel le 9 avril 2014, Benoît Asso'o Emame soutient que l'ex-chef d'état major des Armées a menti sur son rôle. A la question de savoir ce qui s'est effectivement passé, Benoît Asso'o Emame répond : «Le colonel René Claude Meka, directeur de la Sécurité présidentielle, m'appelle le 5 avril et me demande de renforcer la garde. Je lui demande pour quelles raisons. Il me répond qu'on en parlera. Ce soir-là, je reçois chez moi le secrétaire général du ministère des Forces armées et le ministre de l'Administration territoriale, accompagnés de leurs épouses que j'ai invité à dîner. Il s'avère que c'est pendant qu'on mangeait que les gars ont réussi à enlever toutes les munitions des points sensibles du Plateau Atemengue.» D'après le Général Asso'o, le 6 avril au matin, ce sont les coups de feu qui l'ont réveillé. «Et je me dis : "Je savais bien que ces gars-là allaient passer à l'action et voici maintenant qu'ils nous surprennent..." A ce moment, j'avais déjà deux chars dans ma concession et j'entendais des voix me dire : "Asso'o, rendez-vous !" C'est alors que le Général Semengue m'appelle et me demande : "Qu'est-ce qui se passe ?" Je lui réponds : "Mon Général, je vous avais dit que ces gars allaient passer à l'action. Moi, je ne suis pas dehors et je suis sûr que c'est



eux qui sont là, parce qu'on me demande de me rendre." Quelque temps après, Gilbert Andzé Tsoungui appelle à son tour pour savoir ce qui se passe. Je lui dis : "Monsieur le ministre d'Etat, je vous avais dit que ces gars allaient passer à l'action. Ils me demandent de me rendre», raconte-t-il. Plus loin, le Général affirme qu'il était le seul officier que le chef de l'Etat a vu le 8 avril, avant le discours. «C'est moi, je l'affirme ! Et le président aussi est prêt à l'affirmer. Le président n'a jamais perdu connaissance. Quand je l'ai trouvé, il était lui-même et il était vraiment maître de lui-même. Et ce que vous devez savoir, c'est que, au Palais, il y a un abri souterrain. Je ne l'avais pas trouvé dans l'abri souterrain : il était dans son bureau, celui réservé de la résidence privée. Et c'est là donc que je lui fais comprendre

que le peuple veut entendre sa voix et qu'il est encore le patron de ce pays», soutient-il. Et de renchérir : «Tout ce que je sais, c'est que c'est moi qui étais armé. C'est moi seul qui étais armé. Et quand les gens disent partout qu'Asso'o veut faire un coup d'Etat, si je voulais faire le coup d'Etat, je le faisais à ce moment. Mais c'était le président Biya que je voulais libérer. Je ne peux pas dire que le Général n'est pas intervenu après. Non ! Je veux préciser qu'il est intervenu après son retour de là où il était parti. Il n'y a que le colonel Titus Ebogo qui peut vous dire là où il a rencontré le Général Semengue. De toutes les façons, j'ai un livre que je publierai lorsque j'aurai quitté l'armée et qui s'intitule : "Mon combat du 6 avril". Il aura plus de détails sur cette question, et plus de photos.»

CULTURE DU RIZ

La Corée du Sud rétrocède un centre de formation

La ferme rizicole d'Avangan, dans la région du Centre, dont les infrastructures ont été mises en place par le gouvernement de la Corée du Sud, est désormais la propriété de l'État camerounais. C'est à la faveur de la rétrocession, le 28 mars 2018, aux autorités camerounaises, de ce centre de formation en agriculture, spécialisé dans la riziculture irriguée. Fruit de la coopération Cameroun-Corée, le projet de riziculture irriguée a déjà permis, selon le ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Henri Eyébé Ayissi, de mettre au point 37 nouvelles variétés de riz. En outre, apprend-on de cette autorité, le projet susmentionné a, depuis l'année 2016, permis de distribuer 15 tonnes de semences certifiées de riz et 3 tonnes de semences certifiées de riz pluvial aux producteurs camerounais, cargaison de semences susceptible d'induire la création de plus de 600 hectares de rizières.

PARTENARIAT

Un accord-cadre entre l'Université de Douala et l'Eeg

Le président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), Célestin Tawamba, et le recteur de l'université de Douala, le Pr. François-Xavier Etoa, viennent de signer un accord-cadre de tutelle académique entre l'Université de Douala et l'École de l'Entreprise du Gicam (Eeg), mais aussi une convention spécifique entre l'université et l'Eeg. Selon un communiqué du Gicam rendu public sur son site internet, ces différents documents consacrent la finalisation du processus de tutelle académique de l'Eeg. «Le Gicam se réjouit de l'heureux aboutissement de ce partenariat qui consacre l'accompagnement de l'université de Douala et lui donne désormais les coudées franches pour poursuivre (...) sa modeste contribution à la résolution de l'épineuse question de l'employabilité des jeunes, par la formation en alternance et le développement des compétences des salariés», indique le communiqué.

FINANCES

Baisse des dépenses budgétaires au Cameroun

Le ministère des finances (Minfi) fait état de ce que les dépenses budgétaires totales du Cameroun s'élèvent à 4 363,8 milliards Fcfa à fin décembre 2017 contre 4 451,5 milliards Fcfa à fin décembre 2016. Ce qui représente une baisse de 87,7 milliards (-2%), imputable aux dépenses courantes et aux dépenses d'investissement. S'agissant principalement ces deux postes de dépenses, indique M. Motaze, les charges courantes de l'État reculent de 188,6 milliards (-8,1%) et se situent à 2 152,7 milliards Fcfa, à fin décembre 2017. Comparativement aux 2 059,3 milliards prévus, elles sont en dépassement de 93,4 milliards, soit un taux d'exécution de 104,5%. Les coûts d'investissement, eux, s'élèvent à 1 485 milliards au terme de l'année 2017 contre 1 514,6 milliards en 2016, soit une baisse de 29,6 milliards (-2%). Par rapport à l'objectif annuel de 1 587 milliards, ces dépenses sont en retrait de 102 milliards. Cela représente un taux d'exécution de 93,6%.

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Le Cameroun accueille le Forum national sur la population

Réunis le 03 avril à Yaoundé, des experts africains ont débattu autour de la croissance démographique et le développement de leurs pays.

Mamouda Labaran



Une centaine d'experts africains spécialistes en dividende démographique ont séjourné dans la capitale camerounaise. Ils participaient au Forum national sur la population co-organisé par le ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), l'Institut de formation et de recherche démographiques (Iford), la Cellule d'Appui à la recherche et l'Enseignement des Institutions Francophones d'Afrique (Care-Ifa). En présidant la cérémonie d'ouverture, Janvier Oum Eloma, le représentant du Minepat a formulé les attentes du Cameroun. Pour lui, le pays espère obtenir au terme desdites assises, des recommandations qui pourront lui être nécessaires dans l'élaboration du prochain Document stratégique pour la croissance et l'emploi (Dsce), pour la période après 2020, ainsi que la révision de la Politique nationale de population. En d'autres mots, les assises de Yaoundé devront montrer comment l'investissement opéré sur la jeunesse peut permettre de récolter des dividendes démographiques. D'après le Directeur exécutif de l'Iford, le Pr Banza Baya, les experts africains vont également s'atteler à démontrer que la croissance démographique peut être utilisée pour modifier la forme économique des pays africains. Rappelons que depuis des années, de nombreux gouvernements africains se sont engagés à créer une fenêtre d'opportunité pour leur pays et, à tirer profit du dividende démographique. C'est le cas, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad qui, au travers du Projet régional d'autonomisation des femmes et de dividende démographique au Sahel, ont mobilisé des fonds

substantiels pour l'amélioration de la vie des femmes et des jeunes filles. Il s'agit d'un pas essentiel en direction de la réalisation du dividende démographique et, de la réduction des inégalités entre les sexes dans le Sahel. Le Cameroun, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda et la Tanzanie ne sont pas en marge dans cet effort d'accès au dividende démographique. Ils se sont fait appuyer par le Fonds des Nations Unies pour la population (Unfpa) ou par Afidep (African Institute for Development Policy) pour l'élaboration de documents stratégiques dans le but de bénéficier du dividende démographique. Du 09 au 13 janvier 2017 à Yaoundé, un atelier de restitution des travaux sur le dividende démographique en Afrique, animé par l'Iford à travers (Care- Ifa) et le Réseau africain pour la Recherche démographique en Afrique francophone (FraNet) a mobilisé des chercheurs, des décideurs, des medias et autres partenaires venant d'une dizaine de pays. Il avait pour objectif, de discuter de l'ampleur potentielle et des conditions de capture du dividende démographique en Afrique. Le 27 février 2017, une concertation a permis aux différents participants de mieux appréhender le concept de dividende démographique, de connaître les éléments à prendre en compte pour un bénéfice certain du dividende démographique au Cameroun. À la fin des travaux, les 6 recommandations suivantes ont été formulées: renforcement des capacités des acteurs; présentation des limites du modèle; Utilisation des données officielles; actualisation du modèle tous les 5 ans; explication et détail des hypothèses des différents scénarii du modèle.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

L'Inde se positionne au Cameroun

D'ici 2021, le pays asiatique y ouvrira une ambassade pour accroître son influence.

M. L.

Selon un communiqué officiel cité par le quotidien anglophone local TheTimes of India, l'Inde compte ouvrir, d'ici 3 ans, ses ambassades au Burkina Faso, au Cameroun, au Cap-Vert, au Tchad, en République du Congo, au Djibouti, en Guinée équatoriale, en Érythrée, en Guinée, Guinée Bissau, au Libéria, en Mauritanie, au Rwanda, à Sao Tomé & Príncipe, en Sierra Leone, en Somalie, au Swaziland et au Togo. À travers cela, le gouvernement indien veut accroître son influence sur ce continent riche en ressources naturelles et en opportunités d'affaires. «L'ouverture de nouvelles ambassades permettra de renforcer la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique et de consolider les liens avec la diaspora indienne établie dans les pays africains», a précisé le gouvernement indien dans son communiqué, rappelant que le deuxième pays le plus peuplé au monde compte déjà 29 ambassades en Afrique. L'ouverture programmée des 18 nouvelles représentations diplomatiques indiennes en Afrique intervient dans un contexte de rivalité accrue avec la Chine sur le continent. Deuxième pays le plus peuplé du monde, l'Inde cherche depuis quelques années à rattraper son retard vis-à-vis de la Chine en Afrique, en s'appuyant sur son secteur privé dynamique et une diaspora très entreprenante. Selon des statistiques, près de 2,5 millions de personnes d'origine indienne vivent en effet en Afrique. Soulignons que, depuis des années, surfant sur la vague des indépendances, du passé colonial commun et de la lutte pour la libération, l'Inde s'est très vite

rapprochée du continent noir. C'est un pays leader du Plan d'action pour la coopération technique entre pays en développement (Ctpd), issu de la conférence de l'Onu à Buenos Aires en 1978. L'Inde c'est aussi plus de 15 ans de soutien dans des secteurs clés comme les nouvelles technologies et la santé. Ses groupes privés sont sur le créneau depuis longtemps. Tata, présent sur le continent africain depuis les années 1960, a investi plus d'un milliard de dollars dans les télécoms et l'automobile au Kenya, en Zambie, ou encore en Afrique du Sud. D'autres firmes se sont données une implication urbaine et développent les infrastructures. Kalinda Rail, le constructeur des métros de New Delhi, va rénover les chemins de fer du Ghana. Côté santé, le laboratoire pharmaceutique Ciplan distribue ses génériques en Ouganda, au Cameroun, au Togo et ailleurs. Les entrepreneurs visent des investissements à long terme. Ils misent sur un continent d'un milliard d'habitants, au profil de consommation similaire à celui de l'Inde. Les classes moyennes africaines se développent. D'ici 2020, les consommateurs africains solvables devraient être 132 millions et dépenser près de 584 milliards de dollars. Les groupes indiens tentent donc de se positionner et de concurrencer la Chine sur le continent africain. Leur démarche est différente: en plus des capitaux, ils apportent leur savoir-faire et entendent produire localement, pour créer des emplois sur place. A la différence des entreprises chinoises, les Indiens s'implantent souvent en partenariat avec des entreprises africaines.



Narendra Modi, Premier ministre indien

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

«Mon pari pour 2030» se déploie à Bertoua

Dans le cadre de cette nouvelle approche visant à intensifier la sensibilisation nationale sur la pandémie, Synergies africaines y organise du 11 au 13 avril, un atelier de renforcement des capacités des leaders associatifs.

Carole Oyono
(stagiaire)

Sous le très haut patronage de la Première dame, Chantal Biya, présidente fondatrice de cette Organisation non gouvernementale (Ong) panafricaine, la cérémonie d'ouverture aura lieu le 11 avril à 10 h, au Lycée technique de Bertoua Kano. Ce sera sous la présidence du gouverneur de la région de l'Est, Grégoire Mvongo. Tout comme pendant la première descente à Douala dans le Littoral (du 27 au 29 septembre 2016), et la deuxième réalisée à Bafoussam dans l'Ouest (du 21 au 23 mars 2017), les participants recevront des connaissances sur les infections sexuellement transmissibles (Ist), le VIH/Sida, la communication pour le changement de comportements, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec cette maladie. Une formation



diligentée par des experts nationaux et internationaux, afin de leur permettre de renforcer leur rôle de relais et d'animation des cellules de lutte dans les milieux associatifs et professionnels. L'activité rentre dans la phase pilote du programme «Mon pari pour 2030». Ce dernier qui traduit l'engagement de l'ambassadrice spéciale de l'Onusida, à contribuer à

l'accélération de la lutte pour éradiquer la pandémie à l'horizon 2030. Bertoua fait donc partie des trois villes (avec Douala et Bafoussam) qui constituent ladite phase pilote. Laquelle permettra aux organisateurs de tirer des leçons pour améliorer la trajectoire de lutte. Notamment pour ce qui est de la périodicité des descentes dans les autres villes du pays.

La portée. Au terme de cette phase, Synergies africaines et son partenaire, le Pari mutuel urbain camerounais, entendent former plus de 300 points focaux et réaliser plus de 100 000 tests de dépistage, entre autres objectifs du programme. Il faut le souligner, contrairement à «Vacances sans sida» qui ne ciblait que les élèves et étudiants, «Mon pari pour 2030» vise à élargir et à densifier les catégories-cibles. Précisément, celui-ci s'adresse à la société civile, aux Ong et associations de femmes impliquées dans la lutte contre le sida, aux détenteurs de call box, aux motos-taximen, etc. Une nouvelle approche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies de juin 2016, pour accélérer la riposte et mettre fin à la pandémie d'ici 2030.

Brèves

CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS SOCIAUX

Des audiences publiques pour l'impact environnemental

Elles se tiennent du 05 au 11 avril, de 10 h à 16 h. D'après la communication du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (Minepded), elles se tiennent dans la Salle de banquet de Ngoumou et la Salle des fêtes de Mbankomo, deux localités de la région du Centre. L'objectif est de recueillir les observations du public sur l'étude d'impact environnemental et social du projet de construction de 10 000 logements sociaux à Yaoundé et ses environs. Projet diligenté par le ministère de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu).

YAOUNDE

Bientôt le Mont Messa aménagé

Il y sera construit, d'après le délégué de la Communauté urbaine de Yaoundé (Cuy), un zoo et un hôtel avec toutes les commodités pour les visiteurs, entre autres. Le projet sera réalisé grâce à la convention de collaboration que viennent de signer la Cuy et le Fonds mondial pour la nature (Wwf). En réalité, celle-ci est relative à l'aménagement des zones écologiques et de réhabilitation des hauts reliefs de Yaoundé et ses périphériques. Il est alors question pour le Fonds, d'apporter son expertise dans le domaine et d'aider la Cuy dans la recherche des financements du projet.

BIODIVERSITE

Le Cameroun dans le top 5 africain

Le pays est classé 5^e, parmi les pays du continent noir les plus riches en patrimoine naturel, avec plus de 10 000 espèces vivantes.

C.O
(stagiaire)

Le quota émane en fait du ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (Minepded). Une résultante de son exposé du 03 avril pendant la 17^e session du Conseil national du Tourisme. En effet, Pierre Hélé mentionnait alors que le Cameroun compte 8 260 espèces végétales, 409 espèces de mammifères, 542 espèces de poissons, 850 espèces d'oiseaux et 330 reptiles. Une manne qu'il faut conserver et valoriser pour assurer l'émergence d'un tourisme durable. En réalité, dans ces différents types d'espèces (terrestres et aquatiques), l'on dénombre toute une kyrielle de catégories. Pourtant, un bon nombre reste aujourd'hui menacé à cause de l'urbanisation, de la déforestation, du trafic et du braconnage. Des menaces dont les degrés peuvent évoluer si les conditions se



dégradent. Parmi les espèces floristiques menacées, l'on retrouve l'Acajou, l'Azobé, le Bibinga, le Moabi, le Sapeli, l'Ebène, le Wengé, l'Afrormosia, entre autres. L'on pourrait même évoquer le raphia, dont une exploitation sauvage est faite par les populations. Ceci pour la fabrication des cageots de tomates et autres objets artisanaux, des couvertures de toitures,

l'extraction du vin bio. Ce qui a amené le peuple Bangangté à le classer parmi les espèces végétales protégées, l'année dernière, lors de son 1^{er} Congrès mondial qui s'est tenu dans cette ville. Pire, le braconnage ne cesse d'exterminer certains animaux qui d'ici là pourraient disparaître si une réelle conscience de la population n'est pas faite dans ce sens. Parmi les espèces fauniques

menacées, le pangolin géant et les éléphants demeurent les plus prisés. Leurs trafiquants font régulièrement l'objet d'arrestations. Il est certes vrai, des textes juridiques ont été élaborés pour la sauvegarde à l'échelle nationale et sous-régionale, et de nombreuses actions sont mises sur pied par les administrations compétentes. Cependant, le maillon faible dans la sensibilisation reste les populations (surtout celles riveraines) qui vivent essentiellement des produits de la forêt, par la chasse et la coupe illégale de bois. Il est impérieux que chacun intègre le fait que cette biodiversité luxuriante participe pleinement au développement du tourisme camerounais, et par ricochet à l'essor de l'économie du pays.

CENTRE

Don d'un centre de santé à Ndogbissoung

Le projet initié par l'association «Coup de pouce», bénéficiera le 07 avril en Belgique, d'une levée de fonds pour soutenir les populations de ce village situé dans la région du Centre. Il y sera construit un bloc administratif pourvu des équipements et matériels médicaux appropriés. Notamment, une salle de consultations et d'accouchement, des lits d'hospitalisation, des instruments de petite chirurgie, des tensiomètres et autres matériels... Dans la même lancée, il est prévu un système de collecte d'eau de pluie, la construction d'un forage, et des installations pour résorber les coupures intempêtes du courant.

JEUX DU COMMONWEALTH

Entame timide pour la team Cameroon

Un athlète blessé et forfait, une finale sans médaille en haltérophilie, et une victoire pour le premier match des basketteurs, tel est le bilan de la 2e journée de la compétition à Gold Coast (Australie).

Mamie Tinguetin
(stagiaire)

Affaire Panthère

Une réunion de crise annoncée demain à Bangangté

L'ordre du jour porte sur la constitution d'une liste des joueurs et encadreurs de l'équipe habilités à bénéficier d'une licence auprès de la Fecafoot.

En droite ligne de la correspondance du président du Comité de normalisation de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), Me Dieudonné Happi, du 29 mars, la présidente du Comité provisoire de gestion (Cpg) de la Panthère sportive du Ndé, Mme Chantal Lewat a, d'après notre source, convoqué une assise demain samedi à la préfecture de Bangangté. En effet, d'après le document signé Me Dieudonné Happi, il est demandé à Mme Lewat de «communiquer dans les brefs délais, une liste de joueurs et encadreurs habilités à bénéficier d'une licence...». Et pour garantir le bon fonctionnement du club qui n'en finit pas avec des querelles internes entretenues par les ennemis du département depuis le début du championnat Mtn Elte II, il est explicitement prescrit à la présidente du conseil d'administration de la Panthère sportive du Ndé S.A d'associer tous les autres membres du Cpg à l'élaboration de ladite liste. En plus de la liste de joueurs et encadreurs habilités à bénéficier d'une licence, il aussi attendu, d'après le communiqué de la Fecafoot, la désignation d'un point focal chargé de toutes les opérations ayant trait aux licences» de la Panthère. Pour faire taire une fois pour toutes les hiboux du Ndé.

Diane Abada

Fin de parcours avant la descente sur la piste pour Fernand Djoumessi, l'athlète est déclaré forfait suite à un accident aux entraînements. Il a été opéré hier d'une rupture partielle du tendon d'Achille dans un centre hospitalier de Gold Coast. Accident qui met fin à son parcours aux jeux. « Au nom de toute la délégation, et de la jeunesse camerounaise, on est triste parce que l'un de nos champions qui était une chance sûre de médaille est tout simplement éprouvé par un accident malheureux qui hypothèque ces médailles », a regretté le ministre des Sports et de l'Education physique lors de sa visite à l'hôpital. L'équipe de basketball pour sa première participation à cette compétition est venue à bout de l'Inde hier, lors de sa première rencontre par 96 à 87 points. Pour une équipe qui ne veut pas juste faire de la « figuration », elle devra vaincre l'Angleterre ou l'Ecosse pour arracher une qualification pour les quarts de finale. Olivier Matam Matam en finale de l'haltérophilie



dans la catégorie des 62 kilogrammes a tout donné pour se hisser au sommet, mais face à l'adversité, il a su plier après 2 essais non concluants à l'épreuve de l'arraché pour franchir la barre des 116 kg. Il sombre au dernier essai à 150 kg. Il a donc terminé 8e au classement général avec un total cumulé de 288 kg sur l'ensemble des 15 candidats ayant pris part à la compétition dans cette

discipline. Un raté que devrait corriger les boxeurs qui montent sur le ring ce jour et les inscrits dans la discipline athlétisme qui débiteront les épreuves dimanche avec l'entrée en course des champions du Cameroun dames et messieurs du saut en longueur Marcel Mayack II et Joëlle Sandrine Mbumi, de la championne d'Afrique du lancer de poids Auriole Dogmo et la sprinteuse du

200 m médaillée d'argent aux derniers Jeux de la Francophonie Charifa Labarang qui conduira également le relais 4 fois 100m. Outre le saut en longueur, la détentrice du nouveau record du Cameroun en saut en longueur va également concourir au triple saut aux côtés de 13 autres athlètes de différentes nationalités et prendra part à la course de relais 4 fois 100m.

JEUX FENASCO 2018

L'Extrême-Nord en tête du classement

Avec 10 médailles en or, la région est bien partie pour conserver son titre de champion.

M. T
(stagiaire)

Au terme de quatre journées de compétition, jeudi lorsque nous mettions sous presse, l'Extrême-Nord totalisait 10 médailles. Au cours de la journée de mercredi, elle a remporté 4 médailles en athlétisme, en lutte libre et en lutte par équipe. Elle est suivie par la région du Centre (6 médailles en or) et la région hôte, l'Adamaoua avec 3 médailles en or. Pour la 3e journée, l'on a eu droit aux finales de badminton par équipes remportées par la région du Nord face à celles du Sud et du Centre et la lutte par équipe chez les dames où la région château d'eau s'est illustrée en remportant sa 3e médaille en or. Cette journée prévoit 13 finales en athlétisme notamment le 5000 mètres (m) dames des Enieg et Eniet, les courses de 200 m dames et messieurs pour les lycées et collègues ainsi que les Eniet et Enieg.



Également au programme, des concours de lancers de poids, de saut en longueur et en hauteur dames et messieurs, les séries de course relais 4x100m dames et messieurs. Les sports collectifs entrent en scène avec des rencontres de poules

notamment en volleyball et football dames et messieurs. Sur le plan sportif, l'une des innovations de l'édition 2018 est la mise en valeur de nouvelles disciplines. «Nous allons assister à des séances d'exhibition de la fédération d'haltérophilie

et celle de powerlifting et bras de fer. Des associations qui ambitionnent promouvoir ces disciplines sportives en milieu scolaire. Pour promouvoir l'excellence auprès des jeunes, on fait appel à un grand sportif qui incarne cette valeur afin que ceux-ci puissent avoir des modèles. Cette année, nous aurons l'honneur de recevoir le triple champion du monde des poids welters, Issa Hamza. Il a accepté d'accompagner, d'expliquer aux enfants comment atteindre les sommets dans le sport en particulier et dans la vie en général», a expliqué Samuel Rigobert Mandeng dans une interview accordée à Cameroon tribune. Prévus du 2 au 8 avril, la compétition qui regroupe 1880 athlètes, 200 encadreurs et 60 jeunes officiels s'achèvera dimanche au stade Ndoumbe Oumar de Ngaoundéré.

MUSIQUE

Mr Léo parle du remix de «Jamais jamais» avec Flavour



«Personnellement, j'ai toujours eu besoin de quelque chose de plus. Bien qu'il ait déjà été un grand succès avec plus de 7 millions de vues, j'ai toujours voulu donner quelque chose de plus et le rendre encore plus grand. Tant de gens à travers l'Afrique ont aimé la version originale, un remix était toujours dans mon esprit pour cela», confie-t-il. Et de poursuivre : «Quand j'ai voyagé au Nigeria plus tôt cette année, en janvier, mon équipe a tendu la main à Flavour pour un featuring et parmi les chansons, il est aussi tombé amoureux de "Jamais Jamais".

CINÉMA

Pourquoi «Le Wouri» a été détruit



La salle de cinéma «Le Wouri» n'existe plus à Douala dans la Région du Littoral. Fermée le 19 janvier 2009, soit une semaine après celle de l'Abbia, ce lieu culturel était devenu depuis ce temps-là, l'ombre de lui-même. Sa destruction survenue le 30 mars n'a pas manqué d'étonner une bonne partie de la population de la capitale économique au quartier Akwa où elle était logée. Surtout que rien n'a été filtré sur les raisons officielles de la destruction de cet endroit qui a longtemps servi à la valorisation du 7ème art. D'après des indiscretions, un nouvel immeuble devant abriter différents projets de cinéma va être construit à ce lieu.

MEKOUME

Le nouveau single de Blinks



Après «La vie c'est pas le concours», et Vams, l'artiste Blinks dévoile son nouveau single Mekoume (Ma dulcinée). Ce titre est une reprise de l'une de ses chansons «Je suis fou d'elle» peu dévoilée au grand public. Sur un rythme à mi-chemin entre l'afro beat et un peu de rap, Blinks plonge les mélomanes dans une histoire d'amour qu'on croirait peu probable. Sur ce titre, il s'agit d'un vrai bad boy devenu un véritable exemple dans les histoires de relation amoureuse. Une histoire d'amour à l'eau de rose, inspirée d'une imagination hors du commun, qui se veut didactique pour les couples et de guide pour des personnes désirants se lancer dans une vie de couple paisible et accomplie.

CIPCA

Le premier vernissage inauguré par Mouelle Kombi

L'espace destiné à la valorisation et la promotion de la culture, compte s'ouvrir désormais à tous les artistes.

Pélagie Nguimbous (stagiaire)

« La portée d'une telle exposition que je viens de visiter avec beaucoup de plaisir, avec grand bonheur est contenu dans les mots qui sont revenus de manière récurrente à travers les explications des auteurs ». Tels ont été les propos du chef du département de la culture, Narcisse Mouelle Kombi, qui pour la première fois a foulé du pied les locaux du Centre international pour le patrimoine culturel et artistique (Cipca), le 4 avril. Une descente à Eman, une banlieue de la ville de Yaoundé, qui avait une double portée, celle de l'inauguration pour ne pas dire de l'ouverture officielle des lieux et celle du tout premier vernissage qu'offrait deux artistes de renommée internationale. Atikin et Jean Michel Dissake Dissake puisqu'il s'agit d'eux, ont offert au public venu nombreux assister la présidente fondatrice de Cipca, Fabiola Ecot Ayissi, une exposition que le Minac lui-même a qualifié d'« œuvres emblématiques ». Emblématique en effet parce que les deux artistes bien que venant de deux horizons divers, ont tenu à présenter une exposition baptisée "Poste central (e)", qui visait à démontrer la particularité de ce rond point où les cultures et les hommes se rencontrent tous les jours. Cet assemblage d'objets recyclés pour former un tout rentre dans un grand ensemble qui vise à favoriser le vivre-ensemble tant recherché par le chef de l'Etat camerounais. Narcisse Mouelle Kombi y a d'ailleurs vu de : « l'harmonie, la paix, l'équilibre, mais également l'amour. » Il ajoutera par la suite qu'à travers ces thématiques : « nous voyons combien il est important que dans nos sociétés, l'on fasse davantage place à la sensualité, à la sensibilité vis-à-vis de l'esthétique vouée à



l'expressivité de la sensualité artistique, de la sensibilité esthétique des créateurs d'œuvres d'arts qui aujourd'hui sont des œuvres d'arts contemporains modernes ». Le Cipca qui s'est fixé pour mission de valoriser

la création artistique matérielle et immatérielle, a désormais tout le soutien du Minac, qui désire que dans l'avenir, les expositions se comptent en nombre croissant ceci dans le but de témoigner de: « la vitalité, de la

dynamique, de la créativité artiste au Cameroun et au-delà ». Une volonté qui vient répondre à celle du chef de l'Etat Paul Biya, qui dans son ouvrage "Pour le libéralisme communautaire", cité par Mouelle Kombi, penche pour

un rayonnement de la culture et des œuvres d'arts qui soutiennent celle-ci. Une reconnaissance de la nation à l'endroit de la présidente fondatrice Fabiola Ecot Ayissi, qui ne peut que se réjouir de voir : « l'aboutissement logique d'une démarche que j'ai entamé depuis une quinzaine d'années », Confesse-t-elle. Une joie qu'elle n'a pas tenu à garder pour elle seule, faisant ainsi une brèche pour rendre hommage à son époux Jean Paul Ayissi et à tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation de ce rêve au Cameroun, son deuxième pays qui a "volé" son cœur. Un investissement qui devrait être porteur de fruits. L'anthropologue François Bingono Bingono, suite aux sonorités battus sur le tam-tam, un outil traditionnel, a tenu à : « appeler les ancêtres pour qu'ils portent cet édifice afin qu'ils viennent fructifier la cause portée par la présidente fondatrice », a-t-il expliqué à l'assistance.

SCULPTURE

Jean Michel Dissake Dissake et Atikin, de la suite dans les idées



Deux artistes aux doigts magiques ont exposé leur savoir-faire sur un thème jusqu'ici jamais exploré.

P. N (stagiaire)

En résidence de 3 mois depuis le 10 janvier, des artistes plasticiens ont finalement dévoilé aux yeux des amateurs et des curieux l'exposition titrée Poste central (e), au Centre international pour le patrimoine culturel et artistique de Yaoundé (Cipca). Une exposition au cours de laquelle le compatriote Jean Michel Dissake Dissake âgé de 35 ans a présenté une œuvre qui invite à la conscience écologique. Celui-là qui se présente comme un artiste contemporain et qui a pour rôle de : « produire, de créer des œuvres et même aussi de conserver les informations de la société avec les œuvres » a tenu à proposer pour être en accord avec le thème de l'exposition 5 œuvres qui mettent la "pictosculpture" à

l'honneur. Un choix qui vise à présenter aux visiteurs, une représentation d'œuvres faites à base d'objets recyclés. Il expliquera que c'est dans l'optique de : « conserver des informations qui pourront être utilisées dans l'avenir dans la société, parce que la société dans laquelle nous sommes inscrits aujourd'hui est en train de se transformer ». C'est donc dans une pose interrogatrice sur ce que nous faisons de notre quotidien mais aussi de nos liens passés et présents, que cet artiste présente son œuvre. Pour celui-là qui s'est vu décerner la mention spéciale du jury aux jeux de la francophonie en Côte d'Ivoire, il n'a pas plus que les matériaux recyclés pour mieux étaler son talent : « ceux-ci donnent la couleur exacte de l'état actuel de la société dans laquelle nous vivons » a-t-il déclaré. Tout comme Jean Michel Dissake Dissake, Atikin qui est née en 1960 et d'origine française a tenu à mettre au goût du jour son amour pour les arts plastiques. L'artiste récompensée par l'académie française, d'une distinction de chevalier des Arts, des sciences

et des lettres, a présenté pour l'ouverture du Cipca, une œuvre plastique qui explore plusieurs arts. Le public a eu droit à une image où se mêle peinture, collage et sculpture, qui narre ses premiers contacts avec le Cameroun. Son œuvre qui se compose de 6 sculptures met en vitrine, une forêt dont les 5 arbres d'une hauteur imposante chacun désignant « l'unicité de chaque être vivant » d'après ses explications. La sculpture qui a retenu l'attention de plus d'une personne crée « une atmosphère dans un espace qui suscite des impressions contradictoires ou la beauté harmonieuse de la composition fait oublier la trivialité des objets qui y sont assemblés et où la dérision fait irruption par endroit ». Des railleries qui ont peut être lieu d'être lorsqu'on se rend compte que, sur ces arbres se dressent des objets bien que miniaturisés tels que : le disque de moteur de voiture, des marmites des feuilles de dattiers tombés de l'arbre et même un tue-mouche. Comme pour dire que seuls les connaisseurs comprennent de quoi il en retourne.

Pôle de Référence au Cœur du Golfe de Guinée
Pole of Reference at the Heart of the Gulf of Guinea



Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala

A NEW IMPETUS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

- 📍 Centre des Affaires Maritimes Bonanjo
- ✉ BP : 4020 Douala - Cameroun
- 🌐 www.pad.cm
- ☎ Tél : (+237) 233 420 133
- ☎ Fax : (+237) 233 426 797 - 233 421 190
- ✉ E-mail : pad@pad.cm

